

TD : 2 Pollution de l'environnement

DES NIVEAUX SANS PRÉCÉDENT": NOUVEAU RECORD DE LA POLLUTION PLASTIQUE DES OCÉANS, SELON UNE ÉTUDE

H.G. avec AFP Le 09/03/2023 à 22:30



Une étude publiée estime à 170.000 milliards le nombre de morceaux de plastique à la surface des océans.

La pollution plastique des océans du globe a atteint des "niveaux sans précédent" depuis 15 ans, alerte une étude, qui presse le monde de conclure le traité international, attendu d'ici 2024, censé sauver la planète de ces déchets.

L'étude, publiée mercredi dans la revue américaine **PLOS One**, estime à 170.000 milliards le nombre de morceaux de plastique à la surface des océans, principalement des microplastiques, en grande partie rejetés en mer depuis 2005. Le poids total de cette pollution représente 2,3 millions de tonnes, estime l'étude.

Cette pollution "a atteint des niveaux sans précédent au cours des 15 dernières années", indique l'étude qui juge les estimations précédentes sous-évaluées et prévoit même une accélération du phénomène si rien n'est fait pour y remédier.

Les résultats reposent sur des prélèvements de **plastique** dans plus de 11.000 stations du monde, sur 40 années, de 1979 à 2019.

"Un nombre limité de politiques de contrôle des rejets"

Ils n'ont constaté aucune tendance nette jusqu'en 1990, puis des fluctuations entre 1990 et 2005. Mais au-delà de cette date, "nous constatons une augmentation très rapide, en raison d'une croissance rapide de la production et d'un nombre limité de politiques de contrôle des rejets", a déclaré Lisa Erdle, une des auteurs.

Au milieu de l'océan, cette pollution provient surtout d'engins de pêche et de bouées, tandis que les vêtements, les pneus de voiture et les plastiques à usage unique polluent souvent plus près des côtes. Leur présence menace les animaux, qui s'empêtrent dans les morceaux les plus gros ou ingèrent des microplastiques qui se propagent ensuite le long de la chaîne alimentaire, jusqu'à l'homme.

Si la tendance se poursuit, l'utilisation du plastique devrait presque doubler par rapport à 2019 dans les pays du G20 d'ici à 2050, pour atteindre 451 millions de tonnes par an, selon un récent rapport international. Après-guerre, en 1950, il n'y avait que deux millions de tonnes produites sur la planète.

Vers un traité international en 2024

Les déchets ont certes diminué parfois entre 1990 et 2005, en partie grâce à des politiques efficaces, comme la convention MARPOL de 1988, pour mettre fin aux rejets par les navires. Mais le recyclage, même dans les pays les plus riches, n'a pas suffi à juguler le problème.

Depuis un an, 175 pays ont convenu de mettre fin à cette pollution en élaborant d'ici fin 2024 un traité contraignant sous l'égide des Nations unies. La prochaine session de négociations est prévue en mai à Paris. Pour les auteurs, ce traité doit être assez ambitieux pour réduire la production et l'utilisation du plastique, mais aussi mieux gérer son élimination.

"L'océan s'acidifie et étouffe à cause de la pollution": le chef de l'ONU veut protéger la haute mer. "La récupération du plastique dans l'environnement n'a qu'un effet limité, et les solutions doivent donc porter en priorité sur la limitation des rejets plastiques", indique encore l'étude.

Lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU pour célébrer le 40e anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, Antonio Guterres a souligné la "situation désastreuse" des océans.

Le traité pour protéger la haute mer n'a "que trop tardé", a déploré ce jeudi le secrétaire général de l'ONU, alors qu'une nouvelle session de négociations pour accoucher de cet accord crucial pour les océans est désormais prévue début 2023.

"De nos jours, 35% des pêches sont surexploitées dans le monde. Le niveau de la mer augmente. **L'océan s'acidifie et étouffe à cause de la pollution.** Les récifs de corail, indispensables à la vie, sont en train de blanchir et de mourir", a énuméré Antonio Guterres, appelant à être "plus ambitieux" **pour protéger les océans et tous ceux qui en dépendent.** **Parmi les outils** de protection, le traité sur "la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale", en discussion depuis quinze ans

De nouvelles négociations en 2023

Le texte vise à protéger la haute mer, là où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à maximum 200 milles nautiques des côtes. Une vaste zone longtemps ignorée mais qui représente 60% des océans et recèle des trésors de biodiversité

Après une impossibilité à conclure lors de ce qui devrait être le dernier round de négociations en mars, une session de rattrapage en août avait également échoué.

Une nouvelle réunion, qui doit encore être formellement approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU, est désormais programmée à New York du 20 février au 3 mars 2023, selon les dates publiées jeudi sur le site internet de la conférence.

"Cet instrument, qui n'a que trop tardé à voir le jour, est indispensable au rétablissement de la santé, de la résilience et de la productivité des océans", a commenté Antonio Guterres.

La moitié des orques de la planète risquent de disparaître à cause de la pollution des océans

Multinationales, États: qui sont les responsables de la pollution plastique dans les océans?

Ce traité, qui exclut les fonds marins et leurs ressources minières couverts par un autre accord, concerne notamment la création d'aires marines protégées, la réalisation d'études d'impact environnementales et la répartition des possibles bénéfices issus de l'exploitation des ressources génétiques de la haute mer.